PREMIER
MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 24 juin 2021

Déclaration de M. Jean CASTEX, Premier ministre
sur l'évolution de la situation sanitaire et le déploiement de la campagne de vaccination

Mont-de-Marsan

Jeudi 24 juin 2021

Seul le prononcé fait foi

Bien, Mesdames et Messieurs, en direct de Mont-de-Marsan, dans ce beau département des Landes, avec Monsieur le ministre des Solidarités et de la Santé, Monsieur le directeur général de la Caisse nationale d'assurance maladie, Madame la Préfète, Monsieur le directeur général de l'Agence régionale de santé, un déplacement dédié à la situation sanitaire de notre pays.

Je sais qu'il y a bien d'autres actualités, mais la situation sanitaire continue évidemment de mobiliser le Gouvernement et pas que le Gouvernement, l'ensemble du pays.

Vous le savez toutes et tous, on est incontestablement dans une situation positive, dans une dynamique, même forte d'amélioration de l'ensemble des indicateurs, partout sur le territoire national, il y a quelques difficultés encore dans des territoires ultramarins, mais on peut dire que ces indicateurs se sont améliorés et que même, que ce soit sur le soin de l'épidémie, sur le soin

hospitalier, ils se sont améliorés plus vite encore que nous ne l'aurions pu l'escompter.

C'est, je veux le dire et le redire, grâce à nos efforts collectifs, les efforts des Françaises et des Français. Mais aussi, je vais y revenir, aux efforts et au travail de toutes celles et tous ceux qui sont à pied d'œuvre, partout dans les territoires, et ils sont nombreux pour lutter contre cette épidémie, voilà.

Ces résultats, vous le savez, nous permettent de retrouver une vie de plus en plus normale, à laquelle, évidemment, nous aspirions toutes et tous, de retrouver des activités, de retrouver aussi beaucoup de relations humaines, et ce n'est pas là, l'un des moindres problèmes de cette crise sanitaire que de les avoir altérées, bon.

Ceci dit, vous le savez, malgré ces nouvelles très positives, l'épidémie n'a pas disparu. L'épidémie est toujours là, et l'épidémie, elle, évolue. Elle ne cesse d'ailleurs d'évoluer depuis qu'elle est arrivée. Et aujourd'hui, chacune et chacun le sait, une préoccupation est liée à ce variant dit delta, indien qui progresse, on a envie de dire, sans doute un peu inexorablement partout. Il a évidemment un taux de pénétration comme on dit, particulièrement fort en Grande-Bretagne, mais également dans d'autres pays du monde. Et nous devons donc, nous, les pouvoirs publics nationaux et l'ensemble de la France, être particulièrement mobilisés puisque, vous le savez, ce variant est caractérisé par une contagiosité, comme on dit, extrêmement grande, plus forte encore que ne l'était le variant dit britannique, et donc de ce fait, notamment pour les personnes qui ne sont pas vaccinées, je vais y revenir, il est représentatif d'un fort danger.

En revanche, on le sait en tout cas, c'est ce qui ressort de la situation britannique, pour les personnes qui sont vaccinées, le vaccin est efficace vis-à-vis de ce variant. Nous avons précisément, avec Olivier VÉRAN, choisi de venir dans les Landes ce matin, précisément, parce que sans évidemment, je le dis tout de suite, que la situation y soit difficile et encore moins catastrophique, l'épidémie est sous maîtrise, mais on a constaté, certes sur des nombres, sur des quantités qui sont faibles, qui sont maîtrisées, mais on a constaté une reprise de l'épidémie.

Le taux d'incidence a dépassé le seuil de 50 pour 100 000 habitants récemment, et on a identifié, grâce aux laboratoires, on a identifié justement,

certes en nombre limité, mais en nombre suffisant pour que cela nous mobilise, la présence de ce variant delta. Donc la situation des Landes, il ne faudrait pas qu'elle préfigure le développement de ce variant. C'est la raison pour laquelle nous essayons, avec les autorités locales, de mettre le paquet pour, avec la population, parce qu'une fois encore, la lutte contre ce virus suppose la mobilisation de toutes et de tous. Donc, nous essayons de mettre en place toutes les actions nécessaires.

Et donc avec le ministre, nous sommes venus à la fois nous assurer de la façon dont le dispositif se déploie ici dans ce département, sous l'autorité de la préfète et du directeur général de l'Agence régionale de santé de Nouvelle Aquitaine, et voir ce que nous allons faire encore pour renforcer ces dispositifs.

Donc, un plan d'action a été mis en œuvre, va se déployer. On en attend beaucoup. Là, on veut faire une opération forte pour les 7 jours à venir, c'est-à-dire, grosso modo, d'ici l'échéance du 1er juillet, qui est une échéance nationale, vous savez, dans le cadre de la sortie progressive des mesures de contrôle de l'épidémie. Donc, ce plan d'action renforcé, il a évidemment plusieurs volets, mais je voudrais citer devant vous les principaux.

D'abord, le taux d'incidence de l'épidémie, dans les Landes comme en France du reste, donne toute son efficacité à la stratégie « tester, alerter, protéger ». Je suis ici dans les locaux de la Caisse primaire d'assurance maladie des Landes. 50 agents ici sont mobilisés pour cette stratégie renforcée. Nous sommes allés sur le terrain voir que dans une grande surface, le dépistage se déploie. Donc, nous souhaitons tester encore davantage avec dans les 8 jours qui viennent un objectif quantifié précis : 14 000 tests devront être réalisés dans ce département. On a débloqué 6 500 tests salivaires pour les écoles, on va mettre à disposition 10 000 autotests.

Bref, l'idée, c'est de traquer. Une fois qu'on a repéré, l'idée est de tracer ce qu'on appelle les cas contact, rôle éminent de l'Assurance maladie, et de faire en sorte que ces personnes s'isolent, que l'isolement soit accompagné et soit respecté, c'est capital. Et donc, j'en appelle là encore à la collaboration de chacune et de chacun quand vous êtes appelé par l'Assurance maladie, il faut identifier les personnes avec lesquelles vous avez été en contact, il faut respecter les règles d'isolement. C'est capital si nous voulons cantonner la progression du virus.

Je salue aussi les efforts conduits sous l'égide du ministère de la Santé pour mieux repérer ce variant anglais, ce qu'on appelle le séquençage et le criblage. Là aussi, avec tous les laboratoires publics et privés, nous avons fait de grands progrès. Il faut les approfondir, il faut les continuer pour identifier le plus rapidement possible ces variants et ensuite enclencher derrière toutes ces opérations de test, d'alerte et de protection de nos concitoyens.

Je salue une nouvelle fois toutes les équipes partout dans les collectivités territoriales : la Croix-Rouge ici, dans les Landes, les pompiers. Nous avons eu tout à l'heure la protection civile. Tous ces acteurs qui concourent à cet exercice et qui est absolument capital.

Le deuxième axe de ce plan d'action et qui dépasse, vous le comprendrez, là aussi très largement le département des Landes, c'est évidemment la vaccination. La vaccination. Je dis, c'est très intéressant parce qu'ici, dans le département des Landes, et je salue toutes celles et ceux qui en sont responsables, on vaccine bien. Le département des Landes est un des départements, plutôt même carrément en tête pour la vaccination. Et voyez, ça n'empêche pas parce qu'on n'a pas encore atteint et de loin l'immunité, le variant de pouvoir s'infiltrer. La vaccination, c'est encore une fois la planche de salut indispensable. Il faut se faire vacciner.

Nous mettrons, le ministre mettra à disposition des autorités locales 40 000 doses, enfin, on va passer de 40 à 60 000 doses de vaccin pour ce département au cours des 7 jours à venir. Donc, nous avons un défi parce que vous vaccinez déjà beaucoup, mais nous souhaitons encore amplifier la vaccination dans ce département compte tenu des circonstances particulières que je vous ai décrites.

Nous suivrons de près l'évolution de cette situation dans les 7 prochains jours et nous verrons à ce moment-là, Madame la préfète, Monsieur le directeur général de l'ARS, après concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, à commencer par les élus de ce territoire, si des mesures complémentaires doivent être prises à l'issue de ces sept jours ; soit dans le champ que je viens d'indiquer, mais aussi, vous le savez, le 1er juillet, sont prévues des levées, par exemple en matière de jauge pour un certain nombre d'établissements recevant du public.

Ainsi que nous l'avons annoncé, si des circonstances locales le justifient, nous pourrions à ce moment-là, à cette échéance, différer la levée de ces mesures d'allègement de jauge pour assurer une meilleure protection de nos concitoyens. Donc, c'est ce que nous déciderons à l'issue de cette période d'observation, mais qui ne sera pas qu'une période d'observation, qui sera une période de mobilisation et d'action pour traquer et contenir la progression de l'épidémie, en particulier du variant.

Je le répète, Mesdames et Messieurs, le point clé de cette lutte contre toute résurgence épidémique, c'est la vaccination. Nous avons fait ensemble des progrès considérables. Quand on se souvient du passé, si on s'était dit aujourd'hui, 24 juin, que nous aurions 33 millions de Français qui auraient reçu leur première injection, dont 2/3 des personnes, j'insiste beaucoup, avec des comorbidités, c'est-à-dire plus fragiles, plus vulnérables, que les autres, nous aurions en début d'année, été particulièrement satisfaits puisqu'aussi bien nous avions fixé des objectifs à l'époque moins ambitieux, nous les avons dépassés et c'est heureux. Et là aussi, la vaccination a donné lieu à une mobilisation exceptionnelle, exceptionnelle, sur tout le territoire, des professionnels de santé, des élus locaux, des services d'administrations de l'État et de centaines de milliers de bénévoles que je veux encore saluer parce que nous n'avons pas fini d'avoir besoin d'eux.

Près de 20 millions de nos concitoyens ont un schéma vaccinal complet pour le dire autrement, ont reçu les deux doses. Mais je vous le dis très clairement, ce n'est pas encore suffisant. Ce n'est pas encore suffisant et on voit bien que l'amélioration que je décrivais, et qui est réelle, de la situation sanitaire pourrait désinciter la vaccination, ce qui serait à la fois un paradoxe et une erreur. On le voit parce que déjà les prises de rendez-vous pour la première vaccination sont en décélération.

Ça fait deux ou trois jours où nous vaccinons en première vaccination 200 000 personnes par jour. C'est trop peu. On a fait beaucoup mieux et on peut et on doit faire beaucoup mieux. Je veux le redire une nouvelle fois devant les Françaises et les Français, ayez peur du virus, n'ayez surtout pas peur du vaccin. Le vaccin, c'est pour votre santé. Le vaccin, c'est pour votre sécurité. Et j'allais dire le vaccin, c'est pour votre liberté.

Je m'adresse à toutes et à tous, et en particulier aux plus jeunes de nos concitoyens, puisque c'est chez les plus jeunes que la vaccination doit

désormais progresser compte tenu des étapes que nous avions fixées à notre stratégie vaccinale.

Je le dis à ces jeunes, la vaccination, ça permet aussi de retrouver des espaces, d'aller dans les lieux de culture, d'aller dans des lieux sportifs, dans des spectacles, de se déplacer à l'étranger. C'est un sésame. Faisons-nous vacciner toutes et tous. C'est une cause nationale. On ne peut pas revenir en arrière. Il faut que nous allions de l'avant. C'est impératif.

Je le dis en particulier aussi chez nos soignants, notamment les soignants qui accompagnent nos aînés dans les EHPAD. Et si je le dis ici ce matin à Mont-de-Marsan, c'est qu'il y a eu dans un EHPAD des Landes, à nouveau un cluster. On avait un peu perdu l'habitude avec ces personnes particulièrement vulnérables qui, vous le savez avant la vaccination, ont accusé un taux de mortalité particulièrement élevé.

Il est impératif, impératif que, en particulier, les soignants, les personnels de ces EHPAD soient tous vaccinés, on va dire, d'ici la fin du mois d'août. Nous avons fait des progrès, mais il faut à tout prix en faire davantage encore.

Là aussi, c'est un appel solennel. Et comme l'a dit le ministre hier au Sénat, à défaut de quoi nous devrions évidemment prendre nos responsabilités. La vaccination pour tous et nos responsabilités, nous les prendrons aussi en en facilitant l'exercice pour l'ensemble de nos concitoyens.

Il y a une autre raison pour laquelle nous sommes dans les Landes ce matin. Nous sommes dans les Landes parce que c'est aussi un département symbolique de la France touristique. Il va y avoir des flux très importants et, c'est heureux, l'économie touristique et l'économie en générale repartent, il y aura dans ce beau département des Landes beaucoup de flux touristique dans quelques semaines. Donc, raison de plus pour éviter qu'on y rencontre le virus. Il faut y rencontrer les Landaises et les Landais qui sont très sympathiques, le virus, beaucoup moins. Donc, il faut prévenir cela et il faut permettre aussi à tous ceux qui viendront ici de se faire vacciner.

Donc, nous allons mettre et nous avons commencé à mettre le maximum de souplesse dans cette vaccination sur les lieux de vacances, je le disais, mais sur des lieux collectifs où nous nous rendons, vers la population, j'y insiste beaucoup, le plus important, c'est ce qu'on appelle le « aller vers ».

Et là, j'ai donné des consignes extrêmement claires à l'ensemble des autorités publiques ; vous devez à tout prix repérer celles et ceux de nos concitoyens qui sont les plus vulnérables à la maladie. Il en reste qui n'ont pas encore été vaccinés : des gens qui ont des comorbidités, des gens qui sont frappés d'obésité, etc.

Ça, c'est la priorité des priorités parce qu'on sait que ces publics, s'ils contractent le virus, et je l'ai dit, la variant Delta est très, très, très contagieux, la perspective qu'ils aillent à l'hôpital et qu'ils soient hospitalisés en réanimation est forte.

Donc plus que jamais, allons chercher, allons vers ces publics vulnérables qui ne sont pas encore vaccinés. Nous allons alléger aussi, c'est déjà le cas, les prises de rendez-vous. Il vaut mieux prendre rendez-vous pour aller se faire vacciner. Mais si ce n'est pas possible ou si vous le souhaitez, parce que des raisons particulières l'exigent, vous pouvez aller dans des centres de vaccination.

Nous nous appuyons, nous l'avons vu ce matin encore ici à Mont-de-Marsan, sur les professionnels de santé libéraux, dont on sait la conviction qu'ils peuvent déployer à l'égard de nos concitoyens, à l'égard de leurs patients, qu'il s'agisse des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, de tous les professionnels de santé pour convaincre de l'importance de l'acte vaccinal.

Voilà, je le dis, nous sommes, et je le répète, sur la bonne voie.

Nous avons su collectivement prendre les dispositions qu'il fallait pour faire face à cette épidémie, cette épidémie qui a été très dure pour beaucoup d'entre nous, qui a duré très longtemps. Mais cette épidémie, c'est ma responsabilité de le dire, qui n'est pas terminée, qui n'est pas terminée, nous pouvons nous libérer, nous ne pouvons pas nous relâcher complètement.

Et je le répète et j'insiste une nouvelle fois auprès de vous, la porte de sortie s'appelle la vaccination. C'est elle qui nous permettra de laisser définitivement derrière nous cet épisode douloureux.

Ayons confiance, ayons confiance, restons mobilisés, soyons responsables et je suis certain que nous allons, ensemble, y arriver.

Merci beaucoup.